



KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale Normandie - CMA Normandie

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale Normandie - CMA Normandie
2 rue Claude Bloch - 14000 CAEN

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale Normandie - CMA Normandie

2 rue Claude Bloch 14000 CAEN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'Assemblée Générale de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale Normandie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les membres, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Chambre de Métiers et de l'Artisanat Régionale Normandie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Chambre à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Chambre ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville St Clair, le 18 juin 2026

KPMG SA

.....
Thierry CHAMPION

Associé

CONSOLIDE		Feuillet n°39/3
CMA NORMANDIE		
BILAN EXERCICE 2025 (Tous services confondus)		

ACTIF	EXERCICE 2025			EXERCICE 2024 NET
	BRUT	AMORTISSEMENT	NET	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	17 779,15	-17 779,15	0,00	0,00
Droit au bail	5 924,53	0,00	5 924,53	5 924,53
Autres	1 659 883,01	-1 586 670,14	73 212,87	139 428,42
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 182 073,72	0,00	1 182 073,72	1 182 943,54
Agencements et aménagements de terrains	345 426,70	-277 256,03	68 170,67	71 193,00
Constructions	76 704 238,90	-35 809 300,68	40 894 938,22	43 834 267,44
Constructions sur sol d'autrui	25 821,60	-25 821,60	0,00	0,00
Installations techniques,matériel et outillage à caractère pédagogique	18 132 870,53	-12 288 693,40	5 844 177,13	5 786 809,35
Autres	15 053 995,03	-12 986 531,84	2 067 463,19	2 773 780,42
Immobilisations corporelles en cours	370 073,51	0,00	370 073,51	5 278,63
Avances et acomptes	263,66	0,00	263,66	263,66
Dépréciation des immobilisations (amortissement pour ordre)	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières				
Participations et autres formes de participation	806 512,62	-36 524,49	769 988,13	769 988,13
Prêts	16 462,09	0,00	16 462,09	16 462,09
Autres	428 621,06	-414 525,66	14 095,40	15 120,82
TOTAL I	114 749 946,11	-63 443 102,99	51 306 843,12	54 601 460,03
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	20 044,36	0,00	20 044,36	16 336,97
Créances				
Fournisseurs débiteurs	5 917,64	0,00	5 917,64	404,91
Clients et comptes rattachés	2 799 626,79	-274 927,46	2 524 699,33	2 229 672,59
Personnels et comptes rattachés	19 769,71	0,00	19 769,71	19 069,84
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat et autres collectivités publiques	1 737 260,73	0,00	1 737 260,73	1 221 167,77
Autres créances	8 120,99	0,00	8 120,99	20 753,57
Valeurs mobilières de placement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilités				
Caisse	4 800,51	0,00	4 800,51	9 082,10
Comptes courants	32 322 683,18	0,00	32 322 683,18	34 939 902,00
Régies d'avances et accreditifs	0,00	0,00	0,00	0,00
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	359 806,14	0,00	359 806,14	249 126,72
TOTAL II	37 278 030,05	-274 927,46	37 003 102,59	38 705 516,47
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00	0,00	0,00
COMPTE DE LIAISON				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	152 027 976,16	-63 718 030,45	88 309 945,71	93 306 976,50

CMA NORMANDIE		
Feuillet n°40/3		
BILAN EXERCICE 2025 (Tous services confondus)		

PASSIF	2025	2024
CAPITAUX PROPRES		
Apports		
Dotation initiale	12 356 663,76	12 416 808,80
Dons et legs en capital	18 316,84	18 316,84
Affectation	5 896 730,12	5 896 730,12
Réserves		
Autres réserves (réserves facultatives)	14 240 490,74	8 925 611,71
Dépréciation de l'actif (à déduire)	0,00	0,00
Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)	3 039 153,74	3 039 153,74
Résultat net de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 196 990,13	5 314 879,03
Subventions d'investissement	73 184 274,85	72 995 353,30
Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat (à déduire)	-37 136 729,27	-34 087 688,81
TOTAL I	74 795 890,91	74 519 164,73
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	449 392,56	393 199,31
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	1 707 785,44	1 565 466,99
TOTAL II	2 157 178,00	1 958 666,30
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts	9 488,45	4 094 461,04
Avances de l'Etat et autres collectivités territoriales	0,00	0,00
Comptes courants créditeurs	12 800,00	10 523,44
DETTES D'EXPLOITATION		
Fournisseurs	2 122 392,09	2 515 786,94
Fournisseurs d'immobilisations	4 104 641,62	3 721 207,00
Clients et comptes rattachés	21 911,00	0,00
Personnels et comptes rattachés	1 152 985,55	1 250 246,27
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 298 594,38	2 545 250,93
Etat et autres collectivités publiques	825 878,66	920 169,91
Autres dettes (y.c. 47)	307 218,35	139 570,30
REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 500 966,70	1 631 929,64
TOTAL III	11 356 876,80	16 829 145,47
F.R. 2024	F.R. 2025	
80 572 292,07	76 962 557,36	
-54 601 460,03	-51 306 843,12	
25 970 832,04	25 655 714,24	
SOIT :	-315 117,80	
TOTAL IV (I+II+III)	88 309 945,71	93 306 976,50

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT NORMANDIE
COMPTE DE RESULTAT CMA NORMANDIE
REALISATIONS 2025

CHARGES	Réalisations 2024	BR 2025	Réalisations 2025	PRODUITS	Réalisations 2024	BR 2025	Réalisations 2025
Charges d'exploitation				Produits d'exploitation			
Charges de personnel (64)	28 036 819,93	28 919 566,09	27 916 113,13	Subvention d'exploitation (74)	1 865 953,49	1 958 830,00	1 877 101,07
Personnel extérieur à l'établissement (621)	83 023,36	75 000,00	53 047,44	dont ministère chargé de l'artisanat	494 948,63	0,00	0,00
Taxe sur les salaires (6311)	1 275 934,18	1 258 962,49	1 256 324,29	dont Région	295 926,17	105 751,00	123 397,95
				dont Taxe d'apprentissage	69 103,41	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00
					0,00	0,00	0,00
Achats (60 sauf 603)	5 633 843,40	6 391 374,00	5 708 755,53	Production stockée (71)	0,00	0,00	0,00
Variation des stocks (603)	13 000,90	0,00	-3 707,39				
				Produits spécifiques (757)	8 226 307,29	7 679 739,80	7 754 633,86
Charges spécifiques (657 et 658)	125 323,78	135 800,00	246 457,75	dont taxe pour frais de chambres de métiers	8 132 212,00	0,00	0,00
				dont ressources ou subventions de			
				fonctionnement affectées	0,00	0,00	0,00
Autres charges de gestion (61*,62 sauf 621,	6 881 753,55	7 980 068,94	6 700 431,15	dont droit additionnel finançant le Conseil de la Formation	0,00	0,00	0,00
63 sauf 6311,65 sauf 657 et 658)				Produits de gestion (70, 72, 75 sauf 757)	36 178 307,89	38 367 944,50	37 235 608,37
Dotation aux amortissements, dépréciations et	6 539 040,45	5 490 815,00	6 653 795,37	Reprises sur amortissements, dépréciations			
provisions - charges d'exploitation (681)				et provisions d'exploitation (781)	634 443,91	1 923 334,00	968 657,77
				Quote part des subventions d'investissements (782)	3 430 394,13	825 163,00	3 361 011,24
				Transferts de charges d'exploitation (791)	198 185,07	60 000,00	232 112,91
Total I	48 588 739,55	50 251 586,52	48 531 217,27	Total I	50 533 591,78	50 815 011,30	51 429 125,22
Résultat d'exploitation (+ ou -)	1 944 852,23	563 424,78	2 897 907,95				
Quotes-parts de résultat sur opérations							
faites en commun (II)							
Charges financières				Produits financiers			
Intérêts et charges assimilées (66)	76 107,66	98 330,53	155 907,38	Intérêts et produits assimilés (76)	693 015,88	470 000,00	530 964,39
				Reprises sur dépréciations et provisions -			
Dotations aux amortissements, dépréciations	0,00	0,00	0,00	produits financiers (786)	0,00	0,00	0,00
et provisions - charges financières (686)				Transfert de charges financières (796)	0,00	0,00	0,00
Total II	76 107,66	98 330,53	155 907,38	Total II	693 015,88	470 000,00	530 964,39
Résultat financier (+ ou -)	616 908,22	371 669,47	375 057,01				
Charges exceptionnelles				Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion(671)	455,70	0,00	147,44	Sur opérations de gestion	19218	0,00	2 046,77
Sur opérations en capital	46 508,15	0,00	44 743,69	Sur opérations en capital	31 534,00	50 000,00	57 19114
dont valeurs comptables des éléments d'actifs	46 508,15	0,00	44 743,69	dont VNC des éléments d'actifs (775)	31 534,00	50 000,00	57 19114
cédés (675)				dont quote-part des financements rattachés à des actifs			
				déterminés (subvention d'investissement) virée au résultat	0,00	0,00	0,00
				de l'exercice (777)			
autres charges exceptionnelles	99 101,34	0,00	13 840,66	autres produits exceptionnels	3 062 923,27	34 500,00	89 489,05
Dotations aux amortissements, dépréciations	6 286,68	0,00	0,00				
et provisions - charges exceptionnelles (687)				Total III	3 094 649,45	84 500,00	148 726,96
Total III	152 351,87	0,00	58 731,79				
Résultat exceptionnel (+ ou -)	2 942 297,58	84 500,00	89 995,17				
Engagements à réaliser sur ressources dédiées	0,00	0,00	0,00	Report des ressources dédiées de l'exercice précédent	0,00	0,00	0,00
Impôt sur les bénéfices (V)	189 179,00	150 000,00	165 970,00				
TOTAL DES CHARGES	49 006 378,08	50 499 917,05	48 911 826,44	TOTAL DES PRODUITS	54 321 257,11	51 369 511,30	52 108 816,57
Solde créditeur = excédent	5 314 879,03	869 594,25	3 196 990,13	Solde débiteur = déficit	0,00	0,00	0,00
TOTAL	54 321 257,11	51 369 511,30	52 108 816,57	TOTAL	54 321 257,11	51 369 511,30	52 108 816,57

* y compris :
- redevances de crédit-bail mobilier
- redevances de crédit-bail immobilier

CMA NORMANDIE

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31 décembre 2025
Montants exprimés en Euros

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Evénements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements et dépréciations	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	2
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Immobilisations financières	3
2.1.6	Evaluation des stocks	3
2.1.7	Créances	4
2.1.8	Produits à recevoir	4
2.1.9	Charges constatées d'avances	4
2.1.10	Trésorerie	5
2.2	Passif	5
2.2.1	Capitaux propres	5
2.2.2	Report à nouveau avant répartition du résultat	5
2.2.3	Provisions pour risques et charges	6
2.2.4	Etat des dettes	6
2.2.5	Tableau des emprunts	7
2.2.6	Charges à payer	7
2.2.7	Produits constatés d'avance	7
3	Informations relatives au compte de résultat	8
3.1	Ventilation de l'effectif moyen	8
3.2	Impôt sur les bénéfices	8
4	Autres informations	8
4.1	Honoraires versés aux commissaires aux comptes	8
4.2	Produit de la taxe pour frais de Chambre de métiers	8
4.3	Engagement hors bilan : informations en matière de crédit-bail	9
4.4	Indemnités et frais	9
4.4.1	Indemnités des personnels	9
4.4.2	Frais de déplacements, de missions et réceptions et de représentation	9
4.4.3	Indemnités de fonctions et vacations (Compte 653)	9

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

Les faits significatifs au cours de l'exercice sont les suivants :

CONTEXTE

Les points importants de cet exercice 2025 sont les suivants :

- Un chiffre d'affaires OPCO de 27 761 477 € conforme au prévisionnel
- Atteinte des objectifs de chiffres d'affaires économique et formation continue
- Des produits financiers de 503 824€
- Une forte diminution des charges de -1 588 090,60 € par rapport au budget rectificatif 2025
- Un résultat d'exploitation de + 2 897 907,95 €
- Un résultat net de + 3 196 990,13 € affecté en réserve pour investissement ultérieur dans le cadre de nos projets immobiliers particulièrement sur le site de Caen
- La CMA a remboursé l'intégralité de ses emprunts par anticipation en 2025
- Un fonds de roulement de 25 655 714.24€ représentant 7.29 mois de charges de fonctionnement

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 modifié par les règlements ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La CMA NORMANDIE a arrêté ses comptes en respectant le référentiel comptable du réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	B	C	D	E = B+C-D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 682 382,27	2 408,84	1 204,42	1 683 586,69
Immobilisations corporelles	109 946 537,48	3 528 553,53	2 030 664,53	111 444 426,48
Immobilisations en-cours	5 542,29	1 113 927,09	749 132,21	370 337,17
Immobilisations financières	1 252 621,19	3 964,16	4 989,58	1 251 595,77
TOTAL	112 887 083,23	4 648 853,62	2 785 990,74	114 749 946,11

NB : les augmentations et diminutions tiennent compte des immobilisations en-cours mis en service sur l'exercice

2.1.2 Tableau des amortissements et dépréciations

Situations et mouvements		C	D	E=B+C-D
Rubriques	Amortissements cumulés au 31/12/2024	Diminution: dotations de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 537 029,32	-	67 419,97	1 604 449,29
Immobilisations corporelles	56 297 543,73	265 591,82	5 355 651,64	61 387 603,55
Immobilisations financières	451 050,15	-	-	451 050,15
TOTAL	58 285 623,20	265 591,82	5 423 071,61	63 443 102,99

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Une augmentation des postes autres immobilisations incorporelles pour 1 204.42 € est constatée sur l'exercice.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants
	Investissements directs
Agencement aménagement terrain	- 869,82
Construction	22 624,84
Matériels et outillages	1 441 593,34
Installations générales	31 429,85
Matériel informatique	110 967,13
Mobilier	24 910,54
Matériel de transport	-
Matériels divers	38 453,93
TOTAL	1 669 109,81

2.1.5 Immobilisations financières

Voici le détail des immobilisations financières à la clôture :

Types d'immobilisations	Valeur brute
Participations	221 111,15
Créances rattachées à des participations	414 525,66
Dépôts et cautionnements	14 095,40
Autres titres immobilisés	585 401,47
Prêts	16 462,09
TOTAL	1 251 595,77

2.1.6 Evaluation des stocks

Les stocks suivants : produits alimentaires et de fournitures sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé de 20 044.36 €.

2.1.7 Créances

Créances(a)	Montant net	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Dépôts et Cautionnement	428 621,06		428 621,06
Prêts (1)			-
Autres	5 917,64	5 917,64	
Créances clients et comptes rattachés	2 524 699,33	2 524 699,33	
Créances sociales	19 769,71	19 769,71	
Créances fiscales	1 737 260,73	1 737 260,73	
Autres créances	8 160,99	8 160,99	
Charges constatées d'avance	359 806,14	359 806,14	
TOTAL	5 084 235,60	4 655 614,54	428 621,06
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.8 Produits à recevoir

NATURE	MONTANTS
Personnel et organismes sociaux	0
Subventions	1 734 336.14
Débiteurs divers	0
Clients factures à établir - 418	2 393 423. 93
Intérêts courus à recevoir - 5187	295 885.54
TOTAL	4 423 645.61

2.1.9 Charges constatées d'avances

359 806.14 € composés d'abonnements, d'assurances, de prestations informatiques, de documentation et de divers fournisseurs.

2.1.10 Trésorerie

Nature	Services généraux		TOTAL
Placements	1 489 251,40		1 489 251,40
Comptes bancaires	22 442 263,01		22 442 263,01
CCP	8 216,36		8 216,36
Livret	8 070 013,27		8 070 013,27
Caisse	4 800,51		4 800,51
Virement interne-régie	4 253,60		4 253,60
Intérêts à recevoir	295 885,54		295 885,54
TOTAL	32 314 683,69		32 314 683,69

2.2 Passif

2.2.1 Capitaux propres

Libellé	Solde au 31/12/2024	C	D	E=B+C-D
		Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Capitaux propres sans droit de reprise				-
Valeur du patrimoine intégré				-
Dotation initiale	16 791 868,87	-	-	16 791 868,87
Affectation	5 896 730,12	-	-	5 896 730,12
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	18 316,84	-	-	18 316,84
Réserves	-			-
Réserves statutaires ou contractuelles	-			-
Réserves réglementées	-			-
Autres réserves	8 925 611,71	5 314 879,03		14 240 490,74
Dépréciation de l'Actif	-			-
Report à nouveau créateur	3 039 153,74	-	-	3 039 153,74
Résultat	5 314 879,03	3 196 990,13	5 314 879,03	3 196 990,13
Subv. d'investissement net	34 532 604,42	652 578,62	3 572 842,57	31 612 340,47
Fonds dédiés				-
TOTAL	74 519 164,73	9 164 447,78	8 887 721,60	74 795 890,91

* détail du résultat :

Services généraux CMA NORMANDIE : 226 5190,82 €,

CFA NORMANDIE : 2 970 470,31 €,

soit un résultat comptable 2025 de **3 196 990.13 €**.

2.2.2 Report à nouveau avant répartition du résultat

Le report à nouveau créateur s'élève à 3 039 153,74 €.

2.2.3 Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions pour risques et charges

Rubriques	Provisions au 31/12/2024	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Provisions au 31/12/2025
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour risques :					-
Litiges	-				-
Autres	1 059 341,47	1 167 169,47	874 442,48		1 352 068,46
Provisions pour pensions et obligations					
Indemnités de départ en retraite (2)	899 324,83	349 206,15	443 421,44		805 109,54
Provisions pour charges					
Pour réparations	-			-	-
TOTAL	1 958 666,30	1 516 375,62	1 317 863,92	-	2 157 178,00

(1) renvoi au 1.1

(2) les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes : catégorie titulaire, âge de départ à la retraite 62 - 64 ans (âge légal de départ), taux de charges patronales 55 %, taux de contribution patronale 50 %, table de turnover faible, table de profil évolution point chambre de métiers, table de mortalité INSEE 2022, convention collective Statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, taux d'actualisation retenu 3,75 %

2.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Échéances		
		Échéances à moins d'1 an	à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :	9 488,45	-	9 488,45	-
Emprunts et dettes financières divers (2)	-		-	
Comptes courants créditeurs	12 800,00	12 800,00		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 227 033,71	6 227 033,71		
Clients et comptes rattachés	21 911,00	21 911,00		
Dettes sociales	2 451 579,93	2 451 579,93		
Dettes fiscales	825 878,66	825 878,66		
Autres dettes	307 218,35	307 218,35		
Produits constatés d'avance	1 500 966,70	1 500 966,70		
TOTAL	11 356 876,80	11 347 388,35	9 488,45	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

2.2.5 Tableau des emprunts

ORGANISME PRETEUR	OBJET DE L'EMPRUNT	DATE	EMPRUNT			ANNUITE			CHARGE RESTANT DUE après l'annuité
			MONTANT	TAUX	DUREE	CAPITAL	INTERETS Payés dans l'Ex.	TOTAL	
CREDIT MUTUEL	CFA Coutances	05.03.2017	687 500,05 €	1,97%	33 trimestres	20 833,49 €	102,60 €	20 936,09	- €
CIC	CFA ROUEN	05.09.2017	990 000,00 €	2,70%	216 mensualités	607 819,40 €	18 542,36 €	626 361,76	- €
CIC	CFA ROUEN	05.03.2017	1 010 289,39 €	3,80%	240 mensualités	643 208,80 €	38 916,93 €	682 125,73	- €
CDN	CFA LE HAVRE	02.12.2021	1 010 000,00 €	1,00%	240 mensualités	958 528,68 €	8 588,34 €	967 117,02	- €
Caisse epargne	CFA LE HAVRE	06.11.2020	1 010 000,00 €	1,05%	240 mensualités	908 508,01 €	6 280,87 €	914 788,88	- €
Caisse epargne	CFA LE HAVRE	05.03.2025	850 000,00 €	3,79%	216 mensualités	850 000,00 €	18 158,22 €	868 158,22	- €
Crédit Agricole	CFA LE HAVRE	26.10.2021	1 010 000,00 €	1,09%	216 mensualités	933 114,00 €	7 763,06 €	940 877,06	- €
						4 922 012,38 €	98 352,38 €	5 020 364,76 €	- €

2.2.6 Charges à payer

NATURE	MONTANT
Fournisseurs factures non parvenues - 408	434 192.53
Personnel et organismes sociaux 428 + 438	1 882 942.27
Etat et autres collectivités 4486	969.07
Créditeurs divers	0
TOTAL	2 318 103.87

2.2.7 Produits constatés d'avance

1 500 966.70 € sont constitués essentiellement par les factures OPCO des CFA produits concernant l'exercice 2024.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel Salarié
CDI titulaire en ETP	364,12
CDD en ETP	131.53
Vacataires en ETP	4.03
TOTAL	499.69

3.2 Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant
Résultat avant impôts	3 363 060,13
Impôts : - au taux de 24 %	158 196,00
- au taux de 15 %	2 388,00
Revenus locatif - au taux 2,5%	5 486,00
Résultat après impôts	3 196 990,13

Méthode employée : les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel. (pas de correction fiscale)

L'assiette fiscale retenue étant de 659 147.82 € au taux de 24 %, 15 255.79 € au taux de 15%, un montant de recettes imposables de 219 427.34 € au taux de 2,5%.

4 Autres informations

4.1 Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires à mentionner correspondent aux honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice (Art. 2 du décret 2008-1487 du 30 décembre 2008).

Les honoraires au titre de l'exercice 2025 s'élèvent à 37 244 € HT.

4.2 Produit de la taxe pour frais de Chambre de métiers

La taxe pour frais de Chambre de métiers reçue par la CMA Normandie s'élève à 7 619 870,00 €.

4.3 Engagement hors bilan

Néant

4.4 Indemnités et frais

4.4.1 Indemnités des personnels

Nom de l'établissement :
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT NORMANDIE
Réalisation budgétaire 2025 : 1 888 788.20 €

Type d'indemnités	Montant en €
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13 ^{ième} mois)	1 396 309.95
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut des personnels (Primes de sujétion)	0,00
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut des personnels (Primes d'objectif ou de résultat)	190 172.00
Avantages locaux fondés sur l'article 77 du statut des personnels 6482 TR	302 306.25
Divers (y compris supplément familial des personnels détachés de la fonction publique)	0,00
TOTAL	1 888 788.20

4.4.2 Frais de déplacements, de missions et réceptions et de représentation

Nom de l'établissement :
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT NORMANDIE
Réalisation budgétaire 2025 : 238 866.90 €

Montants en €	Compte 6254 : Déplacements	Compte 62561- 62564 Missions (Repas + hébergement)	Compte 6257 : Réception	Compte 6258 : Frais de représentation
Membres élus	111 191.87	16 116.71	4 759.59	393.97
Personnel	-	13 063.38	93 341.38	-

4.4.3 Indemnités de fonctions et vacations (Compte 653)

Nom de l'établissement :
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT NORMANDIE
Réalisation budgétaire 2025 : 290 893.20 €

Montants en €	Indemnités de fonctions	Vacations
Membres élus	239 149.20	51 744.00
TOTAL	239 149.20	51 744.00